

## Introduction

### La Rédaction

Volume 34, numéro 3, octobre–décembre 1958

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1001327ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1001327ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

#### Éditeur(s)

HEC Montréal

#### ISSN

0001-771X (imprimé)

1710-3991 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

#### Citer ce document

La Rédaction (1958). Introduction. *L'Actualité économique*, 34(3), 359–362.  
<https://doi.org/10.7202/1001327ar>

## Introduction

À l'occasion de la conférence économique du Commonwealth, on a jugé utile de grouper, dans cette livraison de L'Actualité Économique, trois articles qui décrivent les traits structuraux essentiels des relations économiques du Canada avec le Commonwealth dans son ensemble, et avec la Grande-Bretagne en particulier.

Il fut un temps, lointain déjà, où l'économie canadienne était à peu près entièrement intégrée dans un ensemble impérial qui, pour ne pas avoir de charte explicite, n'en avait pas moins ses exigences. Sans doute les États-Unis ont-ils très tôt établi avec le Canada des relations étroites. Le traité de réciprocité a eu une influence durable à cet égard au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Il n'en reste pas moins que jusqu'à la guerre de 1914, si la Grande-Bretagne ne dominait pas entièrement le commerce canadien, elle n'en occupait pas moins une large place. Les capitaux de Londres, en outre, avaient non seulement ouvert le développement de nouvelles régions, mais avaient donné à l'économie générale une impulsion qui, après le tournant du siècle, semblait démesurée.

Les années qui séparent les deux guerres mondiales seront marquées par une lutte sourde entre les deux puissances. Le Canada est encore à plus d'un titre attiré par deux pôles. La crise, le repli des États-Unis, la conférence d'Ottawa, donnent l'avantage à la Grande-Bretagne; gain bien temporaire cependant. Le traité commercial de 1936 avec les États-Unis et les premiers symptômes d'un assèchement du réservoir de capitaux anglais montrent rapidement dans quel sens le mouvement est le plus fort.

La deuxième guerre mondiale et les difficultés financières d'une Angleterre appauvrie et traquée vont accélérer le glissement. La croissance économique du Canada et les fluctuations de sa conjoncture ne sont plus influencées d'une façon perceptible par les relations avec l'Angleterre.

De nos jours, cependant, l'opinion publique s'est éveillée à un aspect différent du même problème. Dans le Commonwealth rénové et profondément modifié de l'après-guerre, la plupart des pays ont entrepris un effort de développement et de croissance dont les implications politiques et humanitaires ont rapidement été comprises par les pays les plus riches et les plus avancés. La situation du Canada n'est plus alors la même. Alors qu'il ne jouait autrefois dans l'Empire qu'un rôle de satellite, on fait appel maintenant à ses responsabilités. Elles sont, ou peuvent être, nombreuses. Parce que le Canada appartient à la zone dollar, son commerce avec la zone sterling a une influence importante sur toute la structure financière de la zone. De même la collaboration de l'État canadien aux plans de développement régional peut fournir un appoint d'autant plus appréciable que les capitaux privés canadiens ne s'y sont guère orientés.

De telles responsabilités, si elles existent, ne sont habituellement pas présentées sans qu'il ne soit fait état de la nécessité pour le Canada de desserrer des liens avec les États-Unis qui dépassent souvent, dit-on, ce que la sagesse et la prudence conseilleraient. Est-il possible cependant d'imaginer que les relations économiques du Canada puissent être réorientées? Le débat reste ouvert et les conclusions les plus contradictoires sont mises de l'avant.

Il semble bien que, pour échapper à un dialogue trop exclusif avec le gouvernement américain, deux voies s'offrent aux autorités canadiennes, qui tour à tour ont été suivies.

La première consiste à pousser le plus loin possible et dans toutes les directions les tentatives d'accroître les échanges commerciaux, les offres d'aide gratuite et de prêts, et les dons d'aide technique. Cette voie implique que le Canada concentre ses efforts dans le cadre général des Nations-Unies, chaque fois que les transactions prennent un caractère intergouvernemental.

Une telle conception du problème présente un avantage majeur, celui de profiter de toutes les occasions qui se présentent; d'admettre en principe que l'on s'apprête à s'engouffrer partout où la chose est possible; d'utiliser toutes les portes ouvertes au fur et à mesure où on les découvre.

D'un autre côté, le principe d'action a un inconvénient grave: celui de disperser l'intervention. À vouloir attaquer partout on risque de ne percer nulle part. La concentration des moyens pour ouvrir un marché important s'accommode mal de la distribution d'un effort constant sur tous les marchés.

Autant la première formule s'éloigne des principes de Clausewitz, autant la seconde s'en rapproche. Elle consiste essentiellement à choisir un «point de choc» et à faire porter l'essentiel des moyens

dans cette direction. S'il n'est pas inutile de cueillir au passage ce qui se présente ou de procéder à des diversions, en aucun cas il ne serait admis d'oublier le but poursuivi et les objectifs ultimes qu'on s'est fixé.

Il faut, pour en arriver là, que plusieurs conditions soient réalisées. En premier lieu, le « point de choc » doit se prêter à une percée. Tous les points ne se prêtent pas également à cela. Sans doute traditionnellement dans de telles circonstances, le Canada s'est instinctivement jeté du côté de la Grande-Bretagne et de l'Empire avec des résultats variables mais pas nécessairement secondaires. L'ancien Empire peut-il toujours jouer le même rôle?

En second lieu, il est nécessaire que la concentration des moyens dont on a discuté, ne provoque ni réactions trop violentes à l'intérieur du pays, ni représailles trop coûteuses de la part des tiers. Il peut aisément en être ainsi. Si les moyens nécessaires pour percer sont tels que leur coût à court terme soit inadmissible étant donné les réactions probables de l'opinion publique; si, pour rassembler ses forces, on doit retirer aux tiers des avantages importants, dont ils disposaient jusqu'alors, il peut devenir à peu près impossible de suivre la politique que l'on se proposait.

Les dangers d'une politique aussi concentrée tiennent moins à sa nature même qu'à la difficulté de maintenir un juste équilibre entre les contraintes d'une situation présente que l'on veut changer, et les besoins de la politique que l'on veut suivre. Les tensions et les conflits guettent constamment un tel revirement et les incartades peuvent coûter cher.

Il est clair qu'au cours des années d'après-guerre, le gouvernement canadien comme tous les autres était placé devant des problèmes d'envergure mondiale (la pénurie de dollars, la contraction du commerce extérieur, etc. . .); il était alors normal que son action s'exerçât partout où l'on devinait une quelconque possibilité d'assainissement de la situation mondiale. D'ailleurs, à cette époque, les rapports canado-américains étaient beaucoup plus lâches qu'ils ne le sont maintenant. Le contrôle des importations en provenance des États-Unis de 1947 à 1949, bloquait en outre les velléités de rapprochement. Peut-être au cours de ces années, la vocation du Canada était-elle réellement mondiale.

Les événements ont évolué rapidement. En quatre ou cinq ans, si la part des importations canadiennes qui vient des États-Unis ne s'accroît que légèrement, celle des exportations achetées par les Américains bondit de quarante à soixante pour cent. L'entrée de capitaux directs américains, assez lente après la guerre, quintuple de 1948 à 1952, et le contrôle étranger de l'économie canadienne s'étend.

Pendant que la politique commerciale du Canada se fixait des objectifs lointains, le pays lui-même changeait donc d'orientation. Ce divorce ne pouvait pas ne pas amener de réaction.

À l'avènement d'un nouveau gouvernement, il apparut clairement que, d'une part, la politique globale serait restreinte, et qu'un jeu de bascule commençait avec les États-Unis, où le Commonwealth servirait de contrepoids.

On aurait donc pu croire que la conférence économique du Commonwealth tenue à Montréal marquerait le point de rupture définitif entre deux politiques. La faible augmentation des moyens mis à la disposition du Commonwealth, et l'accroissement des contributions canadiennes à des organismes internationaux, laissent cependant encore flotter une certaine incertitude.

Après la volte-face brutale annoncée par le nouveau Cabinet, ce flottement peut surprendre. Est-il causé par la rigidité imposée par des engagements anciens? Met-il en cause une pression précise de la part des États-Unis? Reflète-t-il l'incapacité du Commonwealth à servir de contrepoids? Chacune de ces hypothèses peut être posée. Peut-être sont-elles toutes acceptables et ne s'excluent-elles pas.

Sans doute ne peut-on ici prendre position sur les aspects politiques de la question. On doit cependant tracer les grandes lignes du problème, et décrire aussi précisément que possible l'état des relations économiques du Canada avec le Commonwealth. Il sera plus facile alors de voir dans quelle mesure elles sont susceptibles de se multiplier.

On n'a pas cherché à recenser tous les rapports économiques du Canada avec la Grande-Bretagne et son ancien Empire. On a laissé, par exemple, de côté une étude systématique des investissements privés. Si les Canadiens exportent des capitaux dans le Commonwealth, ces mouvements ne concernent qu'un petit nombre d'entreprises et restent globalement fort peu importants.

Quoi qu'il en soit, il devrait être possible avec les données qui sont colligées dans les pages qui suivent, de préciser la valeur exacte de ce que l'on a considéré depuis longtemps comme le pivot d'une politique alternative visant à relâcher les liens canado-américains. Si cette alternative ne peut plus se poser, les données fondamentales et traditionnelles de la politique canadienne en seront changées.

La Rédaction.